

REPUBLIQUE FRANCAISE
ARRETE
Portant réglementation du stationnement
RUE GEORGES MOREL

Le Maire de la Commune de Beaucouzé,

VU la loi n°82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par les lois n°82.623 du 22 juillet 1982 et n°83.1186 du 29 décembre 1983,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2212-1,

VU le Code de la Route et notamment ses articles L 411-1, R411-8 et R411-25,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1-8^{ème} partie – signalisation temporaire – approuvée par les arrêtés interministériels des 5 et 6 novembre 1992)

VU la demande de l'entreprise MEDIACO, en date du 28 avril 2023,

CONSIDERANT qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement dans le secteur concerné par les travaux afin d'assurer la sécurité des usagers et de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

ARRETE

Article 1 – Circulation et limitation du stationnement

En raison d'une dépose et d'une pose d'une PAC sur la toiture de l'entreprise MSD, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement, rue Georges Morel le **12 mai et le 26 mai 2023 inclus**.

La circulation pourra être perturbée. Il sera interdit de circuler et de stationner dans les deux sens de circulation pour les véhicules légers et les poids lourds au droit du chantier. La circulation sera barrée et déviée selon le plan ci-joint : D56, D106, rue Georges Morel.

La signalisation et le chantier seront fournis, installés puis retirés par l'entreprise MEDIACO.

Article 2 – Affichage et signalisation

Le présent arrêté sera affiché aux extrémités des sections concernées par l'entreprise MEDIACO.

La signalisation sera conforme aux prescriptions de l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I - 8^{ème} partie : signalisation temporaire – approuvée par les arrêtés interministériels des 5 et 6 novembre 1992).

Article 3 – Application et diffusion

Monsieur le Directeur des services de la Mairie de BEAUCOUZE,
MEDIACO, ZA de Lanserre, 49610 Juigné-sur-Loire, LES GARENNES SUR LOIRE,
M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ANGERS, rue du Nid de Pie, 49000 ANGERS.

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie leur sera adressée.

A Beaucouzé, le 04 mai 2023

Le Maire,



Yves COLLIOT

2023-73



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : MEDIACO Prénom : _____

Dénomination : ENTREPRISE Représenté par : GUIMBRETIERE Nicolas

Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : Rue de la Forge

Code postal 49610 Localité : Imigné l'Orme Pays : FRANCE

Téléphone 0664710487 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel : n.guimbretiere @ medico.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : CHAUFFIECO Prénom : _____

Adresse Numéro : 1 Extension : _____ Nom de la voie : CHÉ de la CHABOLAIS

B.P. 70608

Code postal 49106 Localité : ÉCOUFLANT Pays : FRANCE

Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel : _____ @ _____

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ Voie communale n° _____

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ + _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____ + _____

Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : Georges Mareh

Code postal 49070 Localité : Beaucouzé

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : _____

Description des travaux : Dépose et pose d'une PAC sur la toiture

de des MSD

le 12/05/2023 et le 26/05/2023

Date prévue de début des travaux : _____ Durée des travaux (en jours calendaires) : _____

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : _____ Date de début de réglementation _____

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement Basculement de circulation sur chaussée opposée

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue _____

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) _____

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>
poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) : Voir Plan Formule en annexe

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : ME DIACO Prénom : _____

Dénomination : ENTREPRISE Représenté par : G. GUMBRETIERE Nicolas

Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : Rue de la Tuze

Code postal 49610 Localité : Smigné/Loire Pays : FRANCE

Téléphone 0664710487 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : m.gumbretiere @ mediaco.fr

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 28 04 2023

Nom : GUMBRETIERE Prénom : Nicolas Qualité : Commercial

QUEST
 21 des Nations Unies - Siège de la France - BP 43
 75008 Paris - France
 Agence Régionale de l'Est - BP 43
 Agence Régionale de l'Ouest - BP 43
 Agence Régionale du Sud - BP 43